

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 juillet 2021  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale  
Soixante-quinzième session  
Point 39 de l'ordre du jour  
La situation en Afghanistan**

**Conseil de sécurité  
Soixante-seizième année**

**Lettre datée du 23 juillet 2021, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan, publiée à l'issue d'une réunion sur l'évolution de la situation en Afghanistan qu'ils ont tenue à Tachkent le 16 juillet 2021 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Dmitry Polyanskiy



**Annexe à la lettre datée du 23 juillet 2021 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Déclaration conjointe publiée par les ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République d'Ouzbékistan et de la République du Tadjikistan, à l'issue de leur quatrième réunion sur l'évolution de la situation dans la République islamique d'Afghanistan**

Les participants à la quatrième réunion des ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République d'Ouzbékistan et de la République du Tadjikistan, qui s'est tenue le 16 juillet 2021 à Tachkent, font part de leur vive préoccupation face à l'évolution de la situation en Afghanistan à la suite du retrait des troupes étrangères de ce pays, et à l'escalade des offensives militaires entre les forces gouvernementales et le mouvement Taliban qui s'est ensuivie, en particulier dans certaines provinces du Nord frontalières de pays de l'Asie centrale. Ils considèrent, compte tenu de cette nouvelle réalité géopolitique, qu'il faut continuer de chercher des moyens de stabiliser la situation sur les plans politique et militaire en vue d'instaurer la paix dans le pays. À cet égard, ils appellent toutes les parties engagées dans le conflit afghan à s'abstenir de recourir à la force et de mener des actions déstabilisatrices, afin de maintenir des conditions propices à la progression du processus de paix.

Nous sommes convaincus qu'une paix générale et durable ne pourra être instaurée en Afghanistan que par un règlement politique négocié directement entre Afghans et n'excluant personne, sous l'égide du peuple afghan et avec une participation plus active des États et des organisations internationales au relèvement du pays après le conflit.

Nous comptons sur la tenue de négociations constructives entre les autorités de Kaboul et le mouvement Taliban, qui permettront d'établir des dispositifs concertés visant à mettre un terme à la longue guerre et à édifier un Afghanistan pacifique, indépendant et souverain.

À cet égard, nous nous félicitons des efforts de réconciliation nationale qui sont déployés dans la République islamique d'Afghanistan par l'intermédiaire de toutes les plateformes de dialogue, notamment le Processus d'Istanbul, y compris les résultats de la neuvième Conférence ministérielle Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » qui a eu lieu le 30 mars 2021 à Douchanbé, la troïka élargie (Russie, États-Unis d'Amérique, Chine et Pakistan) et les consultations sur l'Afghanistan tenues par Moscou.

Nous soulignons le caractère effectif et pertinent des résultats obtenus à la septième conférence régionale consacrée à la coopération économique avec l'Afghanistan organisée les 14 et 15 novembre 2017 à Achgabat, axés sur l'intégration active de ce pays dans le dispositif de coopération économique globale.

Nous sommes conscients qu'il importe de poursuivre la mise en œuvre des initiatives et démarches contribuant au relèvement des infrastructures sociales et économiques de la République islamique d'Afghanistan et à l'intégration du pays dans les processus économiques régionaux, conformément aux principes généraux

définis lors de la « Conférence de Tachkent sur l'Afghanistan : processus de paix, coopération en matière de sécurité et interconnexions régionales », tenue le 27 mars 2018.

Nous condamnons vigoureusement les attaques terroristes perpétrées en Afghanistan, dont les victimes sont des civils pacifiques. La présence persistante et les activités de l'État islamique et du Levant (EIIL), d'Al-Qaida et d'autres groupes terroristes internationaux constituent l'un des facteurs clés de l'instabilité de la situation dans le pays, notamment dans les provinces septentrionales.

Nous sommes inquiets du développement des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues et de l'importante production de celles-ci, ainsi que du trafic illicite d'armes, qui sont parmi les principales sources de revenus des groupes terroristes, et comptons que les autorités du pays redoublent d'efforts pour contrer ces menaces.

Nous prenons acte des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour fournir un appui au Gouvernement et au peuple de la République islamique d'Afghanistan et assurons de notre soutien la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Nous saluons la tenue de la première réunion des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Afghanistan dans le cadre du groupe de contact dénommé « Organisation de Shanghai pour la coopération-Afghanistan », le 14 juillet 2021 à Douchanbé, et poursuivons la mise en œuvre de la feuille de route relative aux futures actions du groupe, adoptée à l'issue du sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui a eu lieu le 14 juin 2019 à Bichkek.

---